L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 10 DÉCEMBRE.

FEUILLETON.

LA MARQUISE DeDOUHAULT

— PAR —

VICTOR PERCEVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

XIX.

M. des Aubiers—nous le voyons par lui-même—avait compris que le temps approchait où les hommes [illegible] plus d'autre valeur que celle qu'ils se seraient acquise par leur mérite ou par leurs talents.

Être un jeune vicomte, cultiver l'escrime, chasser, monter à cheval, friper des dentelles, tout cela était fort joli, fort galant, fort gracieux; mais il y fallait ajouter un peu de "solide."

Armand, nous le savons, avait déjà fait de sérieuses études en Allemagne. Il s'agissait de les continuer, de les appliquer à un but quelconque, de joindre aux théories un peu de pratique, ce qui n'était guère facile aux Aubiers, ni même à Auxerre, une très-vieille cité, fondée bien avant les Romains, ravagée par Attila, rétablie par le vin de Bourgogne, mais où ne siégeait aucune faculté.

Or, le goût que le père avait pour l'histoire naturelle, le fils l'annonçait pour la science médicale; non pas qu'il voulût devenir praticien,—il n'entrait pas dans les mœurs du temps qu'un vicomte regardât la langue ou consultât le pouls des malades, mais voir, expérimenter, se faire le libre disciple d'un homme de l'art, entrer dans son esprit sans revêtir sa robe doctorale, c'était à cela qu'aspirait Armand.

De son côté, le comte ne voulait se séparer de son fils que le moins possible.

M. Dupertuis, médecin renommé d'Auxerre, l'un des vieux amis du comte, autrefois le commensal assidu du château des Aubiers, et qui, depuis le retour du maître, en avait repris le chemin, M. Dupertuis, disions-nous, avait concilié tout cela en prenant le jeune homme chez lui comme son pensionnaire.

Cette installation à la ville avait un autre avantage: celui de faire passer, tout naturellement, Armand par Champignelles, lorsqu'il allait, de deux jours l'un, embrasser son père.

Il était ainsi son premier malade; c'est-à-dire qu'il se traitait de l'amour que lui inspirait Diane en prenant de bonnes et fréquentes bouffées de l'air qu'elle respirait.... il est vrai que le mal en augmentait; mais ce mal est si près du bien... et, d'ailleurs, il ne demandait pas à guérir.

Cependant, tout en courant beaucoup, il faisait très peu de chemin. Quelques signes de tête ou de main par-dessus le mur, et une demi-douzaine de boules de neige, ce n'était pas le diable.

Un roué eût endormi les chiens, grisé le concierge, berné miss Dick, franchi le saut-de-loup; mais le jeune vicomte ne connaissait rien de cette galante stratégie; il craignait d'offenser Diane; il aimait de toute son âme et pour la première fois, c'est-à-dire timidement, comme une demoiselle.

Quand un amoureux ne peut pas se rapprocher de celle qu'il aime, la première pensée qui lui vient est d'écrire. Très-bien! mais, outre que c'était fort audacieux, encore faut-il avoir au moins la probabilité de faire parvenir sa lettre.... puis l'espoir qu'on daignera la lire.

Jeter un billet doux dans le jardin, pendant que la gouvernante tournerait le dos, Armand y avait bien songé.... mais mademoiselle de Champignelles devait être une jeune personne circonspecte, élevée à toute autre chose qu'à les ramasser.

Il y avait aussi ce livre d'heures, rempli d'ex-voto, et qu'il commençait à être indélicat de garder si longtemps.... pourquoi ne pas le renvoyer, en y ajoutant une belle image sur laquelle il écrirait une phrase de situation: *flamme éternelle, à toi pour la vie*, ou quelque chose d'approchant? Diane devait savoir le compte de ses saints et de ses vierges; elle se demanderait l'origine de ce surcroît de richesses, et, sans doute, elle la devinerait....

C'était là une idée si simple, que le jeune homme s'étonna de ne pas l'avoir eue plus tôt; aussi ne tarda-t-il pas à la mettre à exécution. Mademoiselle de Champignelles ne tarda pas, non plus, à passer une inspection minutieuse de ce cher trésor qu'elle n'espérait plus revoir.... Oui, les voilà bien toutes, ses bonnes amies préférées: Adèle, Augustine, Constance....

—Tiens, se dit tout à coup Diane, voilà un souvenir que je ne me connaissais pas: *Je vous aime et vous aimerai toujours*... signé: *Armande*...

Armande! Il n'y avait pourtant au couvent aucune élève de ce nom...... Était-ce bien Armande? Sans une espèce de point assez équivoque, lequel pouvait à la rigueur passer pour un e final, on aurait pu croire.... La vérité est que cela faisait plutôt Armand tout court; il y avait bien là de quoi intriguer une imagination de seize ans.

Peu de palimpsestes ont été aussi étudiés, aussi commentés que le fut ce prénom du vicomte.... Cela dura jusqu'au jour où une couturière fut appelée à Champignelles pour y faire quelques robes à miss Dick et à son élève. Cette couturière était un puits de cancans et de nouvelles; elle allait partout; elle connaissait les environs comme sa poche...... Dans l'isolement où vivaient ces dames, c'était une gazette précieuse que feuilletait beaucoup mademoiselle Diane, et dans laquelle elle lut, un beau jour, que le jeune M. Des Aubiers s'appelait Armand.... A vrai dire, elle s'en doutait bien un peu, mais elle aimait mieux en être sûre.

Elle y lut aussi, dans cette gazette vivante, que le comte avait dû épouser sa défunte tante, madame de Douhault, ce qui lui expliquait bien des choses, et, entre autres, le froid qui continuait à régner entre les deux familles, malgré l'apparente réconciliation dont elle avait été le témoin.

On croira sans peine que cette image mystérieuse préoccupait beaucoup mademoiselle de Champignelles, surtout, depuis qu'elle savait, au juste, de quelle *amie* elle lui venait... *je t'aime, et je t'aimerai toujours!*... La phrase était bien jolie; quoique courte, elle exprimait tout un monde de sentiments que, dans ses rêves de jour et de nuit, la jeune fille n'avait encore entrevu que confusément. Et quelle délicieuse harmonie dans ce mot: *toujours!* Il est bien vrai que cette image était celle de sainte Apolline; mais le moyen de croire que ce fût à cette sainte, habituellement invoquée contre le mal aux dents—le mal d'amour, dit-on—que le vicomte adressât cette déclaration! Conserver cela dans le livre d'heures, c'était bien scabreux, bien *shocking* peut être.... D'un autre côté, le cadre de l'image était si artistement découpé à jour: un vrai petit chef-d'œuvre.

Ce simple carré de vélin faisait, sans s'en douter, d'énormes dégâts, lorsque Diane prit un refroidissement qui la força à garder la chambre pendant quelques jours.

Armand, dont l'imagination faisait aussi beaucoup de chemin, crut que c'était pour le punir de son audace qu'elle ne reparaissait plus dans le parc. Il la traita, mentalement, de perfide, d'ingrate, d'inhumaine; il se jura à lui-même de l'oublier; et, pour y aider, il se mit à multiplier, autour du château, ses courses acharnées.

—Ce que je veux, pensait-il, c'est la terrasser d'un dernier regard; un regard dans lequel je saurai bien lui faire lire l'indifférence et l'oubli.

Ce regard olympien, le naïf garçon l'étudiait dans une glace; il cherchait à le stéréotyper sur ses traits, il l'emportait avec lui; mais, faute de placement, il était obligé de le rapporter.

Et de quelle humeur, juste ciel! M. Dupertuis ne reconnaissait plus son élève.—Hospillé, fourbu, couvert d'écume, le cheval, non plus, ne reconnaissait plus son jeune maître, et si, comme l'âne de Balaam, il avait pu parler, il en aurait dit de belles.

Le docteur, déjà vieux, portait rarement sa science en ville, il donnait, chez lui, des consultations; on y venait même de fort loin.... A moins de ces cas intimes, où le médecin double le confesseur, Armand assistait aux séances. Lorsqu'il s'agissait de simples bobos, il suppléait parfois le maître.

Donc, un jour que M. Dupertuis était allé à un malade, lequel ne pouvait venir à lui, Armand était de planton... Accoudé à une fenêtre donnant sur la rue, il regardait, non les passants,—il n'y en avait pas,—mais l'herbe qui poussait entre les pavés; ces brins verts lui rappelaient la campagne, et, de mirage en mirage, la campagne lui rappelait Champignelles, lorsque le roulement lointain d'un carosse attira son attention.

Un carosse, à Auxerre, et à cette époque, cela ne se voyait pas tous les jours.

La voiture arrivait au grand trot, menée par un cocher en livrée de deuil.

Elle s'arrêta court devant la porte du médecin.

—Bon! se dit le jeune homme, quelque précieuse qui a des vapeurs!

Le laquais abaissa le marche-pied. Deux dames descendirent, mais si empaquetées de fourrures, qu'elles étaient encore à l'état d'énigmes.

La plus jeune leva les yeux, et poussa un petit cri.

—Quoi donc, chère enfant? demanda la plus gros paquet, c'est-à-dire miss Dick.

—Oh! rien, je me suis cognée à la portière.

Avant même de reconnaître Diane, Armand avait reconnu le cri.

—Malade! pensa-t-il; est-ce qu'elle serait malade? Espérons que c'est l'autre!

Et, oubliant sa gravité de docteur par intérim, il courut au-devant des nouvelles venues.

Armand cherchait son fameux regard, mais il ne le trouvait plus.

Sans trop s'expliquer la présence du jeune Des Aubiers, mademoiselle de Champignelles tira parti de la situation avec une grande promptitude d'esprit. Traiter Armand en étranger, c'était à la fois mentir à la vérité et aux pueponances de son cœur; tandis que, en reconnaissant tant de [illegible] c'était mettre chacun à l'aise, [illegible] miss Dick, laquelle n'aurait pas [illegible] prendre ombrage de relations toutes [illegible] antérieures à sa surveillance.

Diane alla droit au jeune homme et le gratifia d'une de ces solides poignées de main que l'Anglaise lui avait apprises à donner.

—M. le vicomte Armand Des Aubiers, dit-elle, en se tournant vers sa gouvernante; miss Dick, ma seconde mère, ajouta-t-elle avec une grâce charmante.

Un double salut compléta la présentation.

Sans le vouloir, peut-être, Diane avait appuyé sur le nom d'Armand, ce qui était une sorte d'allusion à l'image reçue.

—Vous connaissez donc monsieur? demanda Miss Dick.

—Monsieur est le fils d'un ancien ami de la famille, répondit Diane; il était à l'enterrement de ma pauvre tante.

—Oh! très-bien... mais sans doute que ce gentleman n'est pas le docteur?

Pour le cas présent, le gentleman était peut-être un meilleur docteur que M. Dupertuis lui-même; mais la gouvernante ne pouvait pas s'en douter.

Armand était un peu étourdi de son bonheur... un sourire, un doux regard, une poignée de main, un pacte d'amitié scellé publiquement: tout cela en quelques minutes, alors qu'il lui avait fallu deux mois pour n'obtenir que quelques cinq boules de neige!

Il expliqua, en peu de mots, comment il était fait l'élève du docteur.

—Il faut bien étudier quelque chose, dit-il; et la médecine a cela de bon que, dans bien des cas, elle vous permet d'être utile à vos semblables.

—Un très-honorable sentiment, approuva miss Dick.

Le jeune homme ne savait pas quand rentrerait M. Dupertuis; mais il était dans son rôle de déclarer qu'il l'attendait d'un instant à l'autre.

Diane raconta, à son tour, comme quoi, ayant des palpitations de cœur, elle venait, d'elle-même, et pour ainsi dire en cachette, pour ne pas inquiéter son père, consulter le médecin célèbre.

Un autre motif, à joindre au premier, c'est que M. de Champignelles voudrait peut-être la renvoyer dans le Midi, et que, ainsi que nous l'avons déjà dit, elle se trouvait très-bien où elle était.

C'était là une pieuse fraude, née de la piété filiale, et à laquelle, si rigoriste qu'elle fût, une gouvernante pouvait se prêter.

—Elle se trouve très-bien où elle est! se répéta le vicomte, en enchâssant, dans son souvenir, cette phrase qu'il jugea la plus spirituelle et la plus aimable du monde.

Miss Dick parlait et comprenait le français, comme il nous arrive, à nous, après quelques années d'études assidues, de comprendre et de parler l'anglais: c'est-à-dire à la condition de ne voir absolument que du feu dans la pyrotechnie des ripostes rapides, à bâtons rompus.

—Vous l'avez reçu? demandait le jeune homme.

—Oui.

—Je vous demande bien pardon d'avoir tant tardé.... Je voulais vous le restituer moi-même; mais Saint-Loup....

—Je sais, j'ai tout vu.... j'étais derrière une personne.... Mon père absent.... nous ne recevons personne.

—Absent ou présent, je crains fort que ce soit la même chose.... Nos parents ne s'aiment pas beaucoup.... c'est fort triste.

—Le temps efface bien des choses, monsieur Armand; il amène aussi des hasards heureux.... c'est inattendus que je voulais dire, ajouta Diane en rougissant.

—Oh! ne retirez pas le mot!

—Je le laisse, si vous le voulez.

—Merci.... A propos, il n'y manquait rien?

—A propos de quoi?

—A propos du livre.

—Non, il y avait même une image de plus.

—Vous croyez? demanda le jeune homme en laissant les yeux.

—J'en suis sûre: une image dédiée à sainte Apolline.

—A sainte Apolline, répéta Armand sans que son regard quittât le tapis.

N'est-il pas bizarre que, dans ces doux préludes de deux cœurs qui vont l'un vers l'autre, la jeune fille soit presque toujours la plus intrépide?

—Ah! j'oubliais, reprit Diane: je ne vous ai pas fait mal?

—Mal? demanda le jeune vicomte avec étonnement.

—Oui, vous savez, lorsqu'il y avait de la neige.

—Oh! non, mademoiselle! Et puis le mal même m'aurait fait du bien.... mais, ce qui m'afflige et beaucoup, c'est de vous savoir malade.

—Espérons que ce ne sera rien.

—D'abord, nous allons être deux pour vous guérir.... ne riez pas!.... J'ai déjà acquis une certaine expérience, et je vais, désormais, occuper tout mon temps à la cure des palpitations.

Miss Dick venait d'épuiser les albums ouverts sur la table.

Déjà trois heures, dit-elle en anglais, en consultant la pendule.

—Et elle avance, madame, répondit le jeune homme dans la même langue.

Ce fut une maladresse, car miss Dick, charmée d'entendre parler son cher idiome, s'empressa de généraliser la conversation.

—Voilà ce que c'est que d'être si savant! glissa mademoiselle de Champignelles à son complice, en faisant une moue délicieuse.

Cependant, M. Dupertuis finit par rentrer.

Les deux dames passèrent dans son cabinet.

Armand attendait dans le salon.

Au bout d'un quart d'heure, pendant que le docteur achevait de préciser à la gouvernante le traitement qu'elle devait faire suivre à la jeune malade, Diane reparut toute seule.

—Eh bien, demanda le vicomte avec anxiété.

(*A continuer.*)

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No 273, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.
22aout—4m

Le Locquet-Leroy,
Institution Collégiale de la Nlle-Orléans.
229 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle Institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide tant anglaise que française, ainsi que les arts d'agrément, y sont enseignés par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices Callisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires, s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. glass box 1161 New Orléans.

N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

28 août—6m—D.M.J.

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion; aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant.
Au No 93 de la rue Baronne.
se charge de la pose des bandages. 26déc—1an

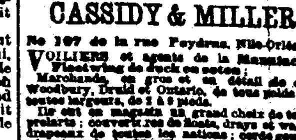

J. C. MILLER,
Successeur de
CASSIDY & MILLER
No 107 de la rue Poydras, Nlle-Orléans

VOILIERS et agents de la Manufacture Planteurs de duck en coton; Marchands, en gros et en détail de duck Woodbury, Druid et Ontario, de toutes largeurs, de 1 à 5 pieds.

Ils ont en magasin un grand choix de tentes, prélarts; couvertures de fonte, drays et wagons; drapeaux de toutes les nations; cordes en manille et cordes de Manille; poulie en bois et en fer, &c.

Ils appellent l'attention des contracteurs des compagnies des chemins de fer, &c., sur leurs grandes facilités pour confectionner [illegible] tout ce qui se rattache au département [illegible] à aussi bas prix qu'à New York, [illegible] autre ville du Nord.

[illegible] de selleries et de sacs, sur commande, à des prix réduits et ils recouvrent les selles [illegible].

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—DÉCEMBRE 1872.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, toute avis et renseignement sont priés d'en donner avis au Consulat:

A	G
Ader Pierre	Gebarth (Mme Vve Joseph) née Brigitte
Aveuse (boucher).	Brunet
B	Gabriel Nelson
Beaupertuy.	Granier Germain
Bourdin Antoine.	Giberton Étienne.
Bourdin Anne.	Giberton (Mme Vve Théodore).
C	J
Charvoz Jean.	Janin (Mme Vve).
Chevalier Alexandre.	L
Courtade Jean-Pierre.	Lecoz Clément.
Castera (Mme née Dumas.	Le Compte (Mme Vve)
Courtade Pierre.	Lebera Marie Alexis.
Cartand Adolphe.	Lasolbly.
Cartaret Charles.	N
Cartes et Claude.	Nicolas Pierre-Laurent.
D	P
Dupuy.	Préchacq Alfred.
Durr Joseph.	R
De Lacoma.	Raoul Antoine.
E	Bouquier.
Eschenne (Adolphe).	V
F	Vallon Jules.
Fisher Joseph.	Vergès Jean-Lucien.
Fenerol Jean.	Vergnes Pierre-Gilbert.
Fortule Dubois (Mme Vve Joseph) née Rodrigue.	W
Fumés Dubois (Mme Gustave) née Vinh	Wandersing (Mme Levy) née Hennig Kraemer.
Pernot (Sté Gal Ernst).	X
Pouyade de Chéri.	Xignes (Mme Vve A.)

Le Chancelier du Consulat de France, rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Royale, [illegible] de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. [illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]
CHAS. T. HOWARD, [illegible]

Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
26,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - $50,000

CLASSE M.

Tirage le SAMEDI 14 déc. 1872, à la Nlle-Orléans.
HOWARD, SIMMONS & Co......Contracteurs

— PLAN —

26,000 billets—Prix du billet: [illegible]

[Plan des lots: [illegible]]

Billets entiers: $10—coupons en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres doivent être adressés à
CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

L'Argent ne peut pas l'acheter.
CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

SI VOUS Y TENEZ,
Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu
Qui porte le nom de "DIAMANT," à cause de sa Dureté et de son Brillant. Elles durent plusieurs années et sont garanties supérieures à tout ce qui est connu jusqu'ici.

Ces Lunettes sont fabriquées par
J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

Avertissement—Celles-là seulement sont véritables qui portent notre marque de diamant. A vendre par des agents responsables, dans toute l'Union.

ED. LILIENTHAL,
Bijoutier et Opticien,
Au No. 95 de la rue du Canal,
est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de qui l'on puisse en obtenir. [illegible]
coiffeurs. [illegible]

CAZADE & CROOKS,
No 26 Beaver Street,
NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO, pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON.
5 juin—1an—Mar18 [illegible]

Sauvez vos jours et vos propriétés.
HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

C'EST la grande lumière du siècle. Elle éclaire mieux que toutes les autres huiles. Elle offre positivement aussi peu de dangers que l'huile de blanc de baleine ou l'huile de saindoux.

Le point où elle prend feu est d'environ 200 degrés Fahrenheit.

On peut la passer, sans crainte, au-dessus du feu.

Elle ne prend pas feu et, conséquemment, n'est nullement dangereuse.

Elle ne fume pas et n'a pas d'odeur en brûlant. Si la lampe se casse, l'huile éteindra la flamme. Elle est aussi économique que la meilleure huile kérosène.

Elle n'exige qu'un de nos becs.

Le gouvernement l'a adoptée pour les bateaux à vapeur, les navires, etc.

Elle est patentée et l'uniformité en est garantie.

Demandez la circulaire, qui donne tous les détails.

BOSTICK & SEYMOUR,
Seuls agents au Mississippi, en Louisiane, dans l'Alabama, en Floride et au Texas,
Aux Nos 45 et 47 de la rue Fulton, près Poydras, Nlle-Orléans.
7mai—1an—V et C

E. DECHAMPS,
No 26, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans
— Importateur de —

EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAUX-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.
1janv—1ant.17

Scierie VARIETY, à Vapeur.
T. E. W. SMITH,
Propriétaires,
No 184 de la rue St-Joseph.
Nlle-Orléans.

PRÉPARATION du bois de charpente, soit droit ou circulaire, et réparation de cuves rampes et moulures d'escalier, à la hauteur commande.

Le manufacturier de presses à cotons et d'instruments et scieries sont l'objet d'une attention spéciale.

S'adresser à la [illegible] Mechanics' and Dealers Exchange. avl—1anMaJ8

Feutre d'Irlande à Toits,
NOUVEAU SYSTÈME DE TO. URES NON INFLAMMABLES,
DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite, et ou peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il ne passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface sablonneuse qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre. Sa beauté et la facilité avec laquelle on la pose la fait préférer, dans les Indes et les autres colonies, à toutes préparations de ce genre. N'étant pas lourde, on le transportant aisément, elle est précieuse pour les fermiers qui habitent des districts éloignés. Si l'on en veut faire usage momentanément, on peut l'enlever, puis la poser sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de bureaux, etc. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yardes.

A vendre par
J. G. LINGHAM, agent
7juillet—1an Au No 16 de la rue Union

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) recommandent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'herbes et d'écorces dont la science médicale reconnaît les vertus; il prévient, guérit qu'on sont indiqués ci-dessous [illegible].

Maladies d'estomac, le Bile, les Fièvres, la Frissons, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les médecins recommandent avec plus d'empressement [illegible], que le public ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous le nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,
Seul Agent en Sud,
No 88 rue Tchoupitoulas.
14 août—1an—Mers.V.D

Restaurant Cosmopolitain,
12 et 15.......RUE ROYALE.......22 et 24
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera toujours toutes les primeurs du marché et les vins des meilleurs crus, [illegible].

Ils ont des salons particuliers pour [illegible].

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
12 déc—an

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'estomac est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, constante et soutenue. Il anime ces organes si importants et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorgé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont affligés par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont cette douleur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre aulit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives, et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les petits douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le sue nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les vastes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse, avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Élaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. Le charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du mais, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui sont des mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER.

La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus être souffrantes. Cette action stimulante sous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pu s'en sauver par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et il en augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—6m

COGNAC.
COMANDON & Cie.

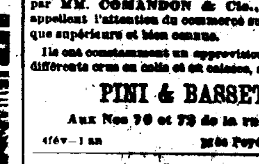

Les soussignés ayant été nommés seuls agents par MM. COMANDON & Cie., de Jarnac appellent l'attention du commerce sur cette marque supérieure et bien connue.

Ils ont constamment un approvisionnement de différents crus en colis et en caisses, assortis.

PINI & BASSETTI,
Aux Nos 70 et 72 de la rue Peters, près Poydras.
4fév—1an

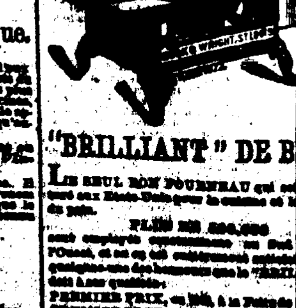

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 200,000

sont employés aujourd'hui au Sud et dans l'Ouest, et on en fait continuellement [illegible]. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLE D'OR, en 1870, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.
PREMIER PRIX, en 1872, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No [illegible]

[illegible] RUE DU CAMP [illegible]

Et achetez un "BRILLIANT".
E. MALLET.

Dépôt de fourneaux et ustensiles de cuisine, au No 68 de la rue du Camp.

On peut trouver également toute espèce de fourneaux de cuisine et de chauffage, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'ustensiles de ménage.
12 oct—1an

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides steamers de cette ligne feront le [illegible] quai de l'embarquement, [illegible] du Nord—

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, [illegible] nov.
WASHINGTON, capt. Roussan, [illegible] déc.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarie, [illegible] déc.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent en partant de ces steamers, évitent le passage par chemin de fer anglais et la traversée de la Manche, [illegible] en même temps que ils économisent en temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agents,
nov—[illegible] Gallier Court, Lowrey [illegible]

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glascow et New York.

Le LOUISIANA	2,400 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA	2,400 ton., Capt. Hamilt.
L'ALABAMA	2,400 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA	2,400 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA	2,400 ton., en voie de const.
Le GEORGIA	2,400 ton., en voie de const.

De Liverpool—Le steamer
LOUISIANA,
Partira MERCREDI, 13 novembre.
Le steamer
MINNESOTA,
Partira MERCREDI, [illegible] novembre, [illegible] pour prendre du fret et des passagers.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Les offres de médecin et de médicaments sont [illegible].

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent aménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co.,
No. 5, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 48, Grand Clyde Street, Glascow.
4 ocept—

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeois-Américains.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie, Germania, Capt. Winzen, Saxonia, Capt. Brandt, Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
		"Saxonia"	
Nov. 20	Déc. 2	Déc. 6/7	Janv. 8
		"Vandalia"	
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7/8	Mars 12.
		"Saxonia"	
Mars 1er	Mars 4	Mars 7/8	Avril 9

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:
De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Santander, à Southampton et à Hambourg:
Première Cabine, $150—Entrepont, $40.
Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Première Cabine, $150—Entrepont, $50.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., par voie de la Havane.

On prend aussi des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Havre et Copenhague. MM. Fuchs et Williams, à Galveston, et MM. Dent Coustis, à Mobile, ont été autorisés à prendre des passagers jusqu'aux lieux de destination ou pour des [illegible] de Galveston ou de Mobile en passant par la Nouvelle-Orléans. Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents-Généraux,
165, Rue de la Commune,
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New York.
2 sept—6m

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service comme suit:

	De Brême.	Nlle-Orléans.
Str. Hannover	12 septembre.	30 octobre.
Strassburg (neuf)	10 octobre.	20 novembre.
Frankfort	16 novembre.	25 décembre.
Berlin	18 décembre.	22 janvier 1873.
Hannover	26 janvier 1873.	1 mars.
Strassburg	19 février.	29 mars.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre.............................[illegible]
Entrepont...........................[illegible]
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:
Chambre.............................[illegible]
Entrepont...........................[illegible]
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre.............. $50 en monnaie courante.
Entrepont.............. 20

Des billets de passage des places intérieures en Allemagne, et de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
3 août—1an Au No 41 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Composant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN	Capt. Thos. Halsey.
GEN'L MEADE	Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES	Capt. M. B. Crowell.
MISSISSIPPI	Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS	Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER	Capt. F. Burdick.

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer
WESTERN METROPOLIS,
H. S. Quick, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI, 14 décembre, à 8 h. A. M.,
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres.................. $50 or.
Entrepont.................. 25 Or.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et Queenstown, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, se vendent au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 165.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants:
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
St-LOUIS,
Le steamer
GEO. CROMWELL,
S. L. Clapp, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 14 décembre, à 8 heures A. M.
Passage.................. $50.

Cette Ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane—Départ, VENDREDI, le 20 décembre, à 8 heures du matin.
Portant la malle des E. U.
Le beau steamer de première classe
YAZOO,
Capt. Barrett,
Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent,
Boulevard Carondelet et Gravier
Le steamer JUNIATA, capt. Catherine, est [illegible] à son jour régulier.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,
Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure, contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Premier État Annuel

[illegible]

Total de l'Actif.........[illegible]

DÉCLARATION

[illegible]

DIRECTEURS.

[illegible]

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des États-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des États-Unis

CAMELIA.

[illegible] partira tous les LUNDIS et les JEUDIS, à [illegible] heures, et de Covington, les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du train de 2 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington.

Retour: Il partira de Vandeville le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Mandeville les LUNDIS et JEUDIS matins.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelques [illegible] le départ du bateau [illegible]

Ce service sera régulier [illegible] temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 16 et 20 de la rue de l'Union.
1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ.

T. P. Leathers, capitaine.
[illegible] Ayles et O. Grice, commis.

[illegible] Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, [illegible] et tous les débarcadères intermédiaires.

A Vicksburg, le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. T. BARNEY. 183 Commune.
7 sept—2m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Lobdell, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Fort Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires.

W. S. PIKE,

de la malle des États-Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, partira les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Tunica. J. R. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.
11 sept—

Paquebot Régulier des Attakapas.

Pour St-Martinville. Paincourtville, la Nouvelle Ibérie, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville, Bayou Chêne, Napoléonville, Thibodeaux, l'embouchure du Bayou Rouge et tous les débarcadères du Bayou Têche et de la rivière Atchafalaya. Le bateau vapeur BIG-BRUIN, capitaine T. L. Magee, commis L. P. [illegible], partira, le MARDI, le du courant, à 5 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. R. CARLIN, Agent,
Au No 4 de la rue Tchoupitoulas.

Le BIGHORN commencera le service. Il est de premier rang dans toutes les compagnies d'ordinaire. [illegible]

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Red-Rond.

Partira, tous les MERCREDIS, à 10 heures A. M. et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau steamer ST. JOHN, capt. [illegible] W. R. Greathouse, commis J. F. McKinney.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

[illegible] R. O. MELANCON, 11, rue Canal

Nouvelle-Orléans, la Côte et Plaquemine.

Les beaux bateaux à vapeur
LESSIE TAYLOR,
Capitaine ALLEN JUMEL,
Commis V. ANDRY, Jr, et H. E. DUPREY,
Part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
28 nov—[illegible] SINNOTT & ADAMS, Agents.

Paquebot régulier de la Côte, de Bâton-Rouge et Chemin de fer de Grosse Tête.
Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Bâton-Rouge les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.—Pour Baton Rouge, le chemin de fer de Grosse Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur
BART ABLE,
W. B. Barnes, capitaine, G. P. Work, commis, partira ainsi qu'il est ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

SINNOTT & ADAMS, Agents,
6déc—2m No 11 Commercial Place.

Bayou Lafourche Packet Company.
2 voyages par semaine.

HENRY TETE,
Jas. Dufossat, Capt. M. H. Landry, commis.
Jours de départ, tous les lundis et jeudis à 5 heures et tous les vendredis à 8 heures du matin à 5 heures. Ce paquebot recevra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. C. Landry, rue Canal, No 20

Paquebot régulier de la Côte, au-dessus de la ville.—Partant tous les samedis.

Pour les débarcadères du Couvent, de Donaldsonville, de Plaquemine et les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BANNOCK CITY, capitaine D. Bell, commis S. J. Bailly et J. A. Stacy, partira de la Nlle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi, et reviendra tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, à une heure de l'après-midi, en passant devant la côte dans le jour, en allant et en revenant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 5 heures A. M., et les VENDREDIS à [illegible] P. M.

Le beau LIZZIE HOPKINS,
Capitaine J. F. Antoine,
Commis P. A. Charlet,

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

[illegible]

Paquebot de la Côte,—au-dessous de la ville,—deux fois par semaine.—Pour les Forts, la Quarantaine, la Balise, le Hâvre et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur EMPIRE, neuf et solidement construit, capitaine A. Janvier, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin, et part des Forts, pour la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

A. FERNANDEZ & CO.,
au No 125 de la rue de la Vieille Levée.
22 nov—1an

Pour Brême.

Le navire allemand, classé A 1, CONSTANTIA, capitaine Pettenberg, est actuellement en chargement pour Brême, et partira avec la plus grande diligence.

ED. F. STOCKMEYER & CO.,
No. 41, rue Union.

Pour Amsterdam.

Le brick allemand de première classe M. E. GOVE, capt. Harkness, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON,
Rue Carondelet.

POUR GENES.—La barque anglaise "BRIDGEPORT," de première classe capitaine Morgan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON,
5 rue Carondelet.

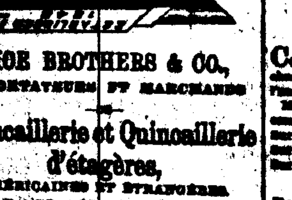

RICE BROTHERS & CO.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
— DE —
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 29 et 31 de la rue du Camp.
Succursale, au No 465 de la rue des Magasins.

Entrepôt aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers. MACHINES et outils de ferblantiers. ARTICLES CREUX en fonte, en ferblanc et étamés.

FOURNEAUX de cuisine et RÉCHAUDS. Bonne espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de toute espèce.

FOURNEAUX doubles, élevés, du Warren.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu dans tout le pays, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.
4 oct—6 mois—v. s.

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE DE LEEDS.
ÉTABLIE EN 1825.
Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à cannes, des Chaudières à sucre, des Machines à défricher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bombes à incendie, des Grilles, à exécuter tout les sortes de travaux d'architecture, de toiture, à vapeur et toute espèce de Machines pour le sud.

LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Magazine et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE,
A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
— Successeurs de —
GIROD, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à Vapeur, Moulins à scie, [illegible] à égrener, [illegible], Ouvrages de fonte [illegible], [illegible].

Fonderie et Fabrique de Bouilleires D'ARMSTRONG,
Angle des rues Erato et Peters,
(Autrefois rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG..................Directeur,
— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DÉFRICHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilleires de toute espèce, Colonnes et Façades en fonte, etc., etc. Ouvrage de fonte et de fer de toute espèce. 23nov—1 an. Mys.

Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,
No........PASSAGE DE LA BOURSE........
Entre Exchange et Bourse.

SE charge de régler les Taxes de Ville et d'État, arriérées ou non, de la réduction de l'estimation, dans les cas où les estimateurs en auraient la valeur des propriétés imposables de la ville en [illegible], l'ayant [illegible], et du [illegible] pouvant faire l'emprunt [illegible] de bons municipaux à ceux qui ont [illegible].

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[redacted]

NOUVELLE-ORLEANS ET MOBILE.
Grand Trunk Route.
Chemin de fer direct, sans transbordement, pas de Ferries et les
CHARS-PALAIS DE PULLMAN.
Sans changement jusqu'à St-Louis, Louisville et Lynchburg.

Les TRAINS QUOTIDIENS partiront du dépôt au pied de la rue du Canal, à
5:15 A. M. et à 5:15 P. M.
et arriveront à
8:00 P. M. et 11:30 P. M.
A PARTIR DU DIMANCHE, 20 octobre 1872 jusqu'à nouvel ordre.

Billets d'excursion à vendre le Samedi et le Dimanche à MOITIÉ PRIX.

Les passagers se rendant à LOUISVILLE via Mobile, Montgomery, Decatur et Nashville pourront y aller directement en prenant soit le train de 7:40 A. M. soit celui de 5:15 P. M. qui se rend à Louisville, à des voies aboutissant au Nord, à l'Est et à l'Ouest.

Wagons-dortoirs jusqu'à Louisville.

Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS prendront le train de 5:15 P. M. qui ont des chars dortoirs, sans changements, jusqu'à destination.

Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG et WASHINGTON prennent le train de 5:15 P. M. qui a des chars dortoirs.

Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA et tous les points des États de Géorgie et de l'Alabama prennent soit le train de 7:40 A. M. soit celui de 5:15 P. M.

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:
A Galveston—au Morgan Wharf. Agent. S. S. Jones.

A la Nlle-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, en face de City Hotel.
J. R. LUND, Agent,
S. H. SCRANTON,
Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et du passage.
1er oct—

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "Pontchartrain dépôt," rue des Champs-Élysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.....25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour, 25 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville. Départs du Lac.

[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, de midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les jours, à 4 heures, et du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY,
Surintendant-général.
1nov15—1er

[redacted]

Changement des heures d'arrivée et de départ.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

A dater du 2 octobre, les trains arriveront et partiront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	9:00 A. M.	Exprès	11:00 P. M.
Malle	5:00 P. M.	Malle	10:35 P. M.
Accommodation	5:00 P. M.	Accommodation	9:00 P. M.

Le convoi de la malle et l'exprès font le service tous les jours, excepté le dimanche.

Cette voie offre ces avantages suivants:

En prenant le train de 9:00 A. M., vous arrivez à Louisville. St. Louis, Chicago, Cincinnati, Pittsburg, Cleveland, Washington, New York, Boston et toutes les autres villes du Nord et de l'Est douze heures avant les convois des lignes qui leur font concurrence à celle-ci.

Il y a des chars Pullman de Canton à Humboldt.

En prenant le train de 5:00 P. M., vous arrivez à Louisville et tous les points auxquels on arrive par Louisville six heures avant les convois de toutes les autres lignes, et à St. Louis, Cairo, Chicago et tous les points du Nord en moins de temps que les convois de toute autre ligne.

Les chars Pullman font partie du train, de la Nlle-Orléans à Humboldt, Memphis et Louisville et il n'y a pas de changements.

STAN S. JONES, Agent pour les billets, à Galveston.

A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.

C. F. ATMORE, Agent-général pour les passagers.

S. E. CAREY, Agent-général pour le fret.

E. D. FROST, Surintendant-général.
20 oct—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan
Ligne de la malle des États-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de compagnie pour 250 milles à la, et des billets pour toutes les stations on les chemins de fer ou les vapeurs de [illegible] [illegible].

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin de fer et débarcadères du Têche est livré à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville. Le fret pour les débarcadères du Bayou Vermilion [illegible] tous les dimanches [illegible] avant [illegible] de Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Lockport, sera transporté à tous les bateaux à vapeur pour toute la route.

Le fret via l'embranchement de Houma sera [illegible] au samedi et plus entre Houma et [illegible] [illegible] [illegible] et du Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. R. Roland pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de M. R. Roland et celle de M. P. J. Favy; et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. P. J. Favy et celle de M. Butler. "Dr" via Houma Branch et les steamers et à Broad [illegible] sur tous les quais.

Aux que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3h.: le fret reçu après cette heure ne partira par le même convoi.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Ste-Anne et Magasin.

22 nov—CHA. A. WHITNEY & CO. Ag.

ASSURANCES.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans
NO. 61 DE LA RUE DU CAMP,
NOUVELLE-ORLÉANS, 31 JANVIER 1872.
SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
HOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, le 31me jour de janvier A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés: ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats le deuxième lundi de mars.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines	B. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Nixon,	E. H. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Webb,	W. H. Sargent,
W. B. Taylor.	G. Mosely.

BANQUES—ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle Marchande de la Nlle-Orléans,
No 106 RUE DU CANAL.
DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Assermenté et souscrit pardevant moi, le 10 juin 1872.
P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872; dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Également, de payer, sur demande, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, sur conversion de leur scrip en bonds capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

— Directeurs —

P. Maspero,	David McCoard,
A. E. Bell,	L. F. Génois,
R. Pugh,	P. Fourchy,
P. A. White,	J. J. Fernandes,
B. A. Chaffraix	J. M. Allen.

10juin—1an Chas Lafitte.

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.
(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)
Nlle-Orléans, 15 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 15 mai 1872.

W. H. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrip, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-cinq et un tiers pour cent sur les primes acquises durant l'année expirée le 30 avril 1872, dividende pour lequel il sera émis des certificats, à dater du premier lundi du mois d'août prochain, franco de timbre.

THOMAS A. ADAMS,
Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
R. H. Summers,	E. Newman,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Gerrard,
S. R. Newman.	16 mai—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 30 février 1872.

[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, le 19 mars 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou à leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 15 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administrateurs élus le 13 février 1872:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John S. Walton,
Geo. A. Fosdick,	Rudolph Sieg,
R. Brugier,	M. F. Given,
P. Anderson,	W. C. Black,
F. Pickens,	Thos. H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Heurtel,
J. F. Hernandez,	C. Jansen,
Geo. W. Myers,	E. S. Howard,
A. Montgomery,	Felix Larue,
Henry J. Voss,	Aug. Sohn,
E. Marquez,	C. D. Fisher,
Chas. Wessner,	Edward Toby,
B. Lenes,	Wash. Marks,
Frank Williams,	E. Greenlaw,
Thomas Burns,	William Elms.
Geo. Foster.	

Bureau de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:
JAMES E. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
G. C. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE.
Agence, No 25 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS:
F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
R. E. SIMMES, Sec. et Agent à Bat.

MÉDECINS SURVEILLANT
M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M.

DIRECTEURS:

E. T. Merrick,	O. H. Menton,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Wills,	Thos. Fitzwilliam,
F. A. Hatch,	Octave Voorhies,

R. E. Simmes.

Cette Compagnie émet toutes espèces de polices d'assurance de la vie.

Changement de Local.

W. A. KOWALSKI, marchand d'huile carboline, fluide de gaz, huile de charbon, huile de graines de coton, et toute espèce d'huile d'éclairage; de Lampes à gaz portatives, Verrerie, Garnitures de lampes, et lampes, a transféré son magasin

Au No 148 de la Rue Tchoupitoulas.
(Entre les rues Lafayette et Girod.)
oct—6m—V Sa D

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp.
SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1872

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871.

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 15 janvier A. D. 1872.
P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel des certificats seront émis à dater du second lundi de mars prochain—savoir:

30 pour cent sur primes d'incendie.
25 pour cent sur primes de rivières.

Il a été également résolu de payer vingt pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés et 20 pour cent sur le reste de l'émission de 1868, comptant, aux porteurs légaux, à dater du second lundi de mars prochain.

— DIRECTEURS —

Geo. Urquhart,	M. Payne,
C. T. Dugazon,	Pascal Fornell,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Reilly, Blanchard,	J. H. Oglesby,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas Lafitte,	Tuyes.

18 janv—

Premier Bilan Annuel
— DE LA —
Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 30 septembre 1872.

[illegible]

La Compagnie a l'Actif suivant:

Billets d'escompte	[illegible]
En caisse	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Prêts sur garanties	[illegible]
Prêts sur hypothèque	[illegible]
Théâtre de l'Opéra	[illegible]
Actions Valette Dry Dock	[illegible]
Actions Harbor Protection Co.	[illegible]
Actions Mech'cs' and Traders' Ins. Co.	[illegible]
Actions Teutonia Ins. Co.	[illegible]
Actions Factors' and Traders' Ins. Co.	[illegible]
Actions Mech'cs' and Agric'l Fair Ass.	1,000 00
Actions Importers' Bonded Warehouse.	[illegible]
Actions Louisiana Cotton Factory.	[illegible]
Mobilier et garnitures de bureau.	[illegible]
Primes en cours de perception.	[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce 11 octobre 1872.

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende au comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes; le premier payable à partir du 14 courant, et le second à partir du 4 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS
— DE LA —
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA.

Pour servir pendant une année, à partir du 21 octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Tertrou,
Emile Dégré,	R. Huff,
J. Lapène,	B. Bordelais,
M. A. de Lizardi,	Joseph Aleix,
G. P. Blanchard,	C. J. Leeds,
T. L. Airey,	D. Bouligny,
O. Hopkins,	A. Paladie,
E. Ganucheau,	H. Rees,
S. Henderson,	O Barcier,
F. Laborde,	J. Brunneau,
L. M. Gardner,	W. H. Conger,
T. M. Simmons,	W. A. Bell,
12oct—1an	Pool.

Compagnie Teutonia d'Assurances
PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de la première année finissant expirée le 31 août 1872.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte, tirée sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ENGSFELD,
Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, le dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé, à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et dix pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront payés au crédit des billets donnés pour actions et il en sera donné des certificats à dater du 21 octobre 1872.

[illegible]

L'A[illegible]

M. [illegible]
M. [illegible]
Water W[illegible]
tains [illegible]
lesquels [illegible]
fous, [illegible]
seil:

Il faudrait [illegible] sans retard [illegible] ige une [illegible] Etats-Unis [illegible] tue. Cent [illegible] en se mo[illegible] vêtues et je [illegible] sures dont [illegible] le conseil [illegible] afin qu'ils pu[illegible] la nécessité [illegible] aux malheur[illegible] gés que les [illegible]

L'opinion d[illegible] tonnera perso[illegible] une seule fois [illegible] pital de la ma[illegible] reux maraîc[illegible] voisinage [illegible] Broad, pour [illegible]. Les sentiments [illegible] pect de so[illegible] saient à M. F[illegible] gualer à son [illegible] fonctions, le [illegible] conseil, en n[illegible] auté, à parq[illegible]

Et qu'eût été [illegible] position des p[illegible] intelligents, l[illegible] surintendant, [illegible]

MAISON B. T[illegible] dont les magas[illegible] Canal, sont des [illegible] sure de montr[illegible] besoin de faire [illegible] son d'hiver, qu[illegible] assortiment de [illegible] il a aussi, tou[illegible] marquable par [illegible] de pardessus. L[illegible] gens et enfants [illegible] tions très avant[illegible]

MESSIEURS. Il [illegible] rait trouver d[illegible] ché qu'au ma[illegible] coin des rues [illegible] puis que nous [illegible] des centaines d[illegible] nous avons eu[illegible] ont toujours [illegible] geons donc les [illegible] de meubles à a[illegible] de M. Hubbard.